

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 38

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} DECEMBRE 2022

- Nombre de membres en exercice : 19
- Nombre de membres présents : 14
- Nombre de membres représentés : 4
- Quorum : 10

Désignation d'un Président de séance

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de SUPMICROTECH-ENSMM et notamment son article 5.

Considérant qu'en cas d'absence du président et du vice-président, le conseil d'administration désigne un président de séance parmi l'ensemble des membres du conseil, à la majorité relative des membres présents ou représenté.

Article unique

Dans l'attente de l'élection de leurs nouveaux Président et Vice-président, les membres du Conseil d'Administration en exercice approuvent la désignation de Monsieur Yann LE GORREC, enseignant-chercheur le plus ancien dans le grade le plus élevé, en qualité de président de séance qui l'accepte.

VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 1
- **Suffrages exprimés** : 17
 - **Pour** : 17
 - **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 1^{er} décembre 2022

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM

